

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o

OBJET

ANNEXE

Bruxelles, 30. 5 1912

A

Madame Arnayola
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, du tableau
qui faisait l'objet de votre lettre
en 24 de ce mois

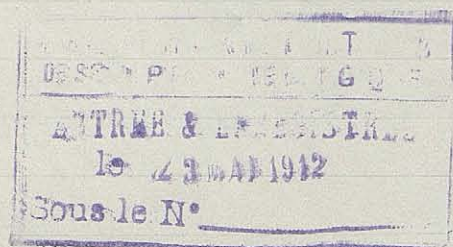
Cet ouvrage que nous tenons, ~~Monsieur~~
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Copie expédiée le 16. 7. 12

À Messieurs le Président et Membres de la
Commission du Musée des Beaux-Arts.



Messieurs,



Il m'a l'honneur de soumettre à votre
appréciation pour le Musée des Beaux-Arts, un
tableau, nature morte, poissons, de A. Van Beyerem,
au prix de cinq mille francs.

Dans l'espoir d'avoir une réponse favorable,
recevez, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Dr Arrazola de Oñate
Avenue Princesse Elisabeth n° 16
B/N

Schaerbeek, le 21 mai 1912.